AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

E. Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 0115517 700
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
TREIZIEME SESSION ORDINAIRE
24 - 28 juin 2008
Sharm El-Sheikh (Egypte)

EX.CL/414 (XIII)

RAPPORT DU FORUM AFRICAIN DU SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)
22-23 JANVIER 2008

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

A. Introduction

1. Le Forum africain du secteur privé, sur le thème : « *L'essor industriel de l'Afrique : le secteur privé et la responsabilité civique des entreprises* », organisé conjointement par la Commission de l'Union africaine et le Pacte mondial des Nations Unies, s'est tenu à Addis-Abeba en Éthiopie, les 22 et 23 janvier 2008 dans le cadre des activités pré-sommet. Le Forum a connu la participation de près plus de 200 représentants de haut niveau, issus des secteurs publics et privés africains, ainsi que certains organismes régionaux et internationaux. Il était coprésidé par M. Basil Omiyi, président directeur général de Shell Development Africa et M. Francis Atuche, président directeur général de Bank PHB B, Nigéria.

B. Cérémonie d'ouverture

2. Lors de la cérémonie d'ouverture, des discours ont été lus par M. Maxwell Mkwezalamba, commissaire de l'UA aux affaires économiques, M. George Kell, directeur exécutif du Pacte mondial des Nations Unies, et M. Tadesse Haile, ministre d'État éthiopien responsable de l'industrie, qui a officiellement ouvert le Forum. Les discours liminaires ont été prononcés par le capitaine Gunnar Wieslander, secrétaire d'État suédois au commerce maritime, et M. Telwolde Gebremariam, chef des opérations de Ethiopian Airlines.

3. Dans son discours d'ouverture, le commissaire de l'UA aux affaires économiques, M. Maxwell Mkwezalamba, a remercié tous les participants d'avoir consacré du temps et de l'énergie pour répondre à l'invitation à participer à cet important Forum. Le thème du Forum, a-t-il déclaré, portait sur la reconnaissance de l'importance que l'Afrique accorde au secteur privé dans la conception de son avenir, et le rôle essentiel du secteur privé dans la réalisation du progrès économique tant nécessaire, et le développement durable en Afrique. Il a en outre informé les participants des différentes initiatives de l'Union africaine, notamment les préparatifs du lancement d'une étude sur l'harmonisation des politiques d'investissement à travers le continent ; l'harmonisation du droit des affaires à travers le continent ; une étude sur la microfinance en cours ; le développement d'un répertoire commercial continental prévu pour 2008 ; et des plans pour la création d'une Banque africaine d'investissements chargée de financer des projets d'infrastructure régionaux, entre autres. Il a souligné que le seul moyen pour les Africains de traiter l'instabilité économique était de mettre l'accent sur l'action de la valeur ajoutée et de se départir de la dépendance totale à l'égard l'exportation des matières premières.

4. Le directeur exécutif du Pacte mondial des Nations Unies, M. Georg Kell, a remercié la Commission de l'Union africaine d'avoir coabrité cet important événement, et a souligné l'énorme potentiel du secteur privé, une fois enraciné dans des principes universels, à accélérer la croissance économique et le développement. Il a noté que la responsabilité des entreprises est de plus en plus considérée comme l'opportunité permettant significativement de renforcer les opérations commerciales. Il a donc encouragé les participants au Forum à faire des recommandations constructives lors de leur délibération pour permettre aux décideurs de formuler des incitations qui récompensent les bonnes pratiques de gestion – qui en même temps ajoutera de la valeur aux entreprises et à la société.

5. Pour sa part, M. Tadesse Haile, ministre d'État éthiopien de l'industrie, a précisé la nécessité de créer un plus grand espace de marché en Afrique et défini comment le secteur privé pouvait contribuer plus efficacement à accélérer et à renforcer la recherche de réponse aux besoins du continent grâce à son rôle de catalyseur, à travers la promotion de la croissance économique dans le continent. Il a évoqué le faible niveau des apports des investissements direct étrangers en Afrique, et fait une comparaison avec les autres régions du monde ; il a ensuite exprimé la forte nécessité de renverser cette tendance. Il a en outre souligné certains des défis qui se posent à l'Afrique aujourd'hui, notamment le manque d'accès aux moyens de production, le faible niveau du développement humain, de la productivité, le mauvais climat d'investissement et l'insuffisance d'infrastructure. Il a déclaré que les gouvernements avaient fait des tentatives à travers le continent pour relever ces défis, qu'il fallait reconnaitre que les progrès étaient lents. Il a donc invité les pays à renforcer leurs efforts dans ce domaine. Il a lancé un appel sur la nécessité d'ajouter de la valeur et a souligné le rôle essentiel du secteur privé dans ce processus.

6. Dans son discours liminaire, le capitane Gunnar Wieslander, secrétaire d'État suédois au commerce maritime, a parlé de l'importance de la responsabilité sociale des entreprises. Il a déclaré que la responsabilité sociale des entreprises était un processus volontaire dont devrait s'approprier les entreprises et que devrait conduire le secteur privé. Le capitaine Weislander a félicité le Pacte mondial d'avoir fait connaître les meilleures pratiques, et a invité le secteur privé à les adopter en renforçant la responsabilité sociale de leurs entreprises et s'engeant à respecter les principes du Pacte mondial. Il a déclaré que la responsabilité sociale des entreprises est une question de transparence et de responsabilité, mais surtout d'humanité. Il a recommandé que la responsabilité sociale des entreprises fasse partie du dialogue politique entre les pays, et que les gouvernements servent d'interface entre le secteur privé local et les grandes organisations transnationales.

7. M. Telwolde Gebremariam, chef des opérations de Ethiopian Airlines, dans son exposé, a fait savoir aux participants que la responsabilité sociale des entreprises est une question de viabilité et qu'en tant que telle, elle devrait être

intégrée dans les entreprises. Il ne suffit plus pour les entreprises d'avoir des clichés, mais il faut également qu'elles puissent y répondre. En fait, ces derniers temps, la responsabilité sociale des entreprises est considérée comme question de viabilité. Il a en outre souligné que l'engagement des parties prenantes est une composante de plus en plus essentielle pour la réussite de la gestion, et que la gouvernance des entreprises devrait donc traiter non seulement les intérêts des actionnaires, mais également ceux de toutes les parties prenantes (actionnaires, employés, prestataires, partenaires d'affaires, clients et communauté). Toutes les parties prenantes ont un choix pour notre avenir. Les cadres doivent tenir compte des incidences sur l'environnement socioéconomique et de l'impact de l'environnement sur les résultats de leurs entreprises.

Il a finalement cité les responsabilités sociales de Ethiopian Airline dans les actions suivantes :

- Orbis International
- Cheshire Services, Éthiopie
- Children's Heart Fund (Fonds pour le don de cœur aux enfants), Éthiopie
- Save A Child's Heart (Sauver le cœur d'un enfant)
- Société éthiopienne de la Croix Rouge
- Menshen for Menshen
- United World Colleges
- Greener Ethiopia
- Association des professionnels éthiopiens de la santé en Amérique du Nord
- People to People
- Le retour de l'obélisque d'Axum
- Association nationale éthiopienne des sourds
- Abebech Gobena Yehtsanat Kibekabena Limat Dirijit

C. Session plénière

8. Mme Elizabeth Tankeu, commissaire de l'UA au commerce et à l'industrie, a, pour sa part, souligné la nécessité pour les plus grands organes de décision de l'Union africaine de se concentrer sur le thème du développement industriel et de donner des directives pour accélérer l'industrialisation. Dans le monde de plus en plus mondialisé, les objectifs d'une Afrique forte et prospère, d'une Afrique qui est respectée et efficacement intégrée dans l'économie mondiale, ne peut pas être réalisée avec une faible base industrielle sur le continent.

Concernant l'OMC et les APE, la commissaire a déclaré que l'objectif des négociations est d'augmenter la performance du continent dans le commerce mondial en vue d'utiliser efficacement le commerce comme moteur de croissance et de développement.

9. Après cette intervention, trois exposés ont été présentés sur les questions suivantes :

a) L'accélération du développement industriel de l'Afrique avec la gouvernance des entreprises et les instruments de la responsabilité civique des entreprises, exposé présenté par M. A. Sijuwade, PDG, Hamlet Investment ;
b) Réaliser la transformation économique en Afrique : le rôle des partenariats public-privés (PPP), exposé présenté par Mme. Evlyne Oputu, PDG, Bank Of Industry, Nigéria ; et
c) Le rôle du secteur privé dans l'appui à la promotion de l'intégration régionale en Afrique, exposé présenté par le M. R.N. Kouassi, directeur des affaires économiques, Commission de l'UA.

D. Discussions de groupe de travail

10. Les exposés ont été suivis de discussions des groupes de travail sur les trois questions présentées. Pendant les discussions, les participants ont examiné les trois sujets en détail et ont proposé des recommandations, tout en reconnaissant les rôles spécifiques que doit jouer le secteur public, le secteur privé et l'Union africaine en ce qui concerne les trois thèmes. Les recommandations ont été accompagnées d'une déclaration du secteur privé qui, plus tard a été présentée lors de la session ordinaire 10ème de la Conférence de l'Union africaine. La Déclaration a été lue par le Mme Cecilia Ibru, directrice de Oceanic Bank, Nigéria.

Cérémonie de clôture

11. Dans son discours de clôture, le commissaire aux affaires économiques, M. maxwell Mkwezalamba a exprimé sa profonde et sincère gratitude à M. Georg Kell et à toute l'équipe du Pacte mondial des Nations Unies, pour la manière, fort enviable, dont ils ont collaboré avec l'UA pour faire du Forum africain du secteur privé un succès. Il a également remercié tous les membres du secteur privé, qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au succès du Forum. Il a remercié, en particulier, Oceanic Bank du Nigéria d'avoir offert un merveilleux dîner de gala au Sheraton Addis-Abeba, ainsi que Shell Development Africa et autres partenaires qui ont parrainé l'événement. Pour finir, M. Maxwell Mkwezalamba a remercié chacun pour sa participation active au Forum et a promis que les recommandations du Forum méritaient un suivi, et a rassuré les participants que la Commission de l'UA prendrait toutes les mesures nécessaires pour assurer leur mise en œuvre. Il a invité toutes les parties prenantes à suivre ce mouvement.

12. M. Georg Kell, directeur exécutif du Pacte mondial des Nations Unies, a exprimé les mêmes sentiments dans son discours de clôture.

F. Conclusion

13. L’on peut dire que le Forum a connu un succès retentissant, en termes de participation et de la qualité de ses résultats. De nombreuses recommandations très importantes en sont sorties et la Commission essayera, sous la coordination du département des affaires économiques, de suivre la mise en œuvre de ces recommandations.

14. L'un des besoins urgents de l'heure réside dans la création d’un mécanisme de suivi approprié. Le secteur privé africain, dans son état actuel, est vaste et réduit en fragments. L’absence d'organe de coordination du secteur privé pouvant servir d'interface efficace entre la Commission et le secteur privé, est un sérieux handicap. Des efforts seront faits pour apporter des améliorations dans ce secteur en vue de faciliter le suivi de l'activité du secteur privé sur le continent, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de différentes recommandations.

DECLARATION

FORUM AFRICAIN DU SECTEUR PRIVE EN AFRIQUE

22-23 JANVIER
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)

DECLARATION

FORUM AFRICAIN DU SECTEUR PRIVE
22-23 JANVIER,
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)

Nous, les membres du secteur privé, réunis dans le cadre du Forum africain du secteur privé du 22 au 23 janvier à Addis-Abeba (Ethiopie), sur le thème «L'essor industriel de l'Afrique : le Secteur privé et la responsabilité civique des entreprises», réitérons l'engagement du secteur privé à travailler en collaboration avec l'Union africaine et le Pacte mondial des Nations Unies pour la réalisation de leurs objectifs.

Dans le domaine de la responsabilité civique des entreprises, nous reconnaissons l'importance de la bonne gouvernance d'entreprise, de pratiques d'entreprises socialement responsables comme la protection de l'environnement, le développement des communautés, la transparence, le respect des lois et des règlements, tant par le secteur public que par le secteur privé, aux fins d'accélérer le processus de développement industriel en Afrique.

En ce qui concerne le partenariat secteur public-secteur privé, nous réitérons notre engagement à travailler plus étroitement avec le secteur public en mobilisant nos compétences essentielles respectives pour créer des synergies et parvenir ensemble aux résultats escomptés. A cet égard, nous nous emploierons à renforcer les capacités pour assurer la bonne gouvernance et la transparence et à développer les mécanismes de lutte contre la corruption.

Dans le domaine de l'intégration régionale en Afrique, nous nous engageons à apporter notre soutien total au programme d'intégration sous régionale et continentale de l'Afrique, qui constitue une base solide pour la promotion du commerce et des investissements intra et inter africains, l'allègement de la pauvreté, la promotion du développement durable, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale. A cet égard, nous invitons le secteur public à créer un environnement propice pour que les entreprises puissent jouer leur rôle.

Conscients du rôle du secteur privé pour assurer la croissance et le développement durable sur le continent, nous félicitons l'Union africaine et le Pacte mondial des Nations Unies pour cette très importante initiative et recommandons qu'un mécanisme effectif soit mis en place pour suivre la mise en œuvre des recommandations formulées.

Par conséquent nous recommandons ce qui suit :

I. Rôle du secteur privé dans le soutien à la promotion de l'intégration régionale en Afrique

Secteur public/Union africaine

i. Démontrer plus clairement leur volonté politique et leur engagement envers l'intégration régionale ;
ii. Encourager les ressortissants africains à investir dans les différents pays africains en appliquant des politiques d'imposition et d'investissement propices ;
iii. Renforcer davantage le dialogue avec le secteur privé ;
iv. L'Union africaine devrait encourager tous les Etats membres à adhérer au Mécanisme africain d'Evaluation par les Pairs ;
v. L'Union africaine devrait approfondir et étendre l'implication du secteur privé dans les activités de ses organes de décision en;

- Soumettant les recommandations du Forum du secteur privé au Sommet ;
- Garantissant la mise en œuvre effective aux niveaux national, sous régional et régional
- Mettant au point un mécanisme qui assurerait un retour de l'information/communication complète et transparente avec les acteurs ;
- Élaborant un mécanisme de suivi et d'évaluation pour permettre l'évaluation des progrès ainsi que l'évaluation et l'amélioration de la stratégie en cours ;
- Assurant la promotion des femmes Chefs d'entreprise et en assurant l'autonomisation des femmes entrepreneurs grâce à des législations appropriées, à un environnement favorable et à des programmes ciblés.

vi. Créer un environnement favorable, réglementaire et propice en particulier dans les domaines du commerce, de la paix et sécurité et de la bonne gouvernance;

vii. Assurer la stabilité macroéconomique pour attirer l'investissement du secteur privé ;
viii. Investir dans les domaines clés tels que l'éducation, la santé, les petites et moyennes entreprises (PME), les technologies de l'information et de la communication (TIC), les infrastructures et la recherche et développement ;
ix. Créer une source d'information électronique visible et accessible indiquant les efforts d'intégration en général et les initiatives/ contributions du secteur privé en particulier ;
x. Utiliser et renforcer les accords existants et parallèles ; et
xi. Promouvoir le développement industriel pour la valorisation et l'industrialisation des matières premières, et/ou l'utilisation des résultats des recherches scientifiques et des technologies.

Secteur privé

i. Adapter les efforts d'intégration régionale aux priorités des gouvernements ;
ii. Appuyer la mise en œuvre des cadres macroéconomiques pour réaliser le développement économique et durable ;
iii. Collaborer avec les associations sous régionales et régionales et les organes nationaux existants dans le but ultime de mettre en place un Forum pour les affaires dans le secteur prive afin de lui permettre de partager les meilleures pratiques et de parler d'une seule voie avec le (s) gouvernement (s) de l'intégration régionale ;
iv. Apporter un soutien financier aux programmes, projets et institutions qui visent l'intégration régionale ;
v. Promouvoir les marques «Fabriqué en Afrique» et le marché africain comme une destination de choix ;
vi. Elaborer un annuaire des affaires pour le continent ;
vii. Exhorter l'Union africaine et les Etats membres à mettre en œuvre les recommandations/déclarations existantes et ;
viii. Investir dans les domaines clés tels que l'éducation, la santé, les PME, les TIC, les infrastructures et la recherche et développement. ;
ix. Créer une concurrence régulière et légale entre les entreprises, assurer la sécurité des marques et de droits d'auteur.

II. Accélérer le développement industriel de l'Afrique par des instruments de gestion d'entreprise et de promotion de la responsabilité civique des entreprises

Secteur public/Union africaine

i. Intégrer les 10 principes de l'UN Global Compact dans le Code d'éthique du secteur public ;

ii. Encourager les pratiques d'entreprise socialement responsables au niveau national par exemple par l'exonération des taxes et par la facilitation de l'investissement, et les réseaux locaux du pacte mondial (Global/compact) ;
iii. L'Union africaine devrait coordonner avec les partenaires l'introduction d'un mécanisme CSR d'évaluation par les pairs dans le secteur privé, semblable au mécanisme d'évaluation par les paires ; et
iv. Promouvoir l'intégration des principes de la responsabilité civique des entreprises dans les programmes de l'éducation tertiaire.

Secteur privé

i. Adopter les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, se conformer aux lois locales et contribuer au développement de la communauté locale, de la protection de l'environnement et des structures sociales existantes et ;
ii. Promouvoir les « chaînes logistiques » et les activités commerciales viables.

A. **III Réaliser la transformation économique en Afrique : Le rôle du Partenariat secteur public-secteur privé**

Secteur public/Union africaine

i. S'engager dans des partenariats avec le secteur privé, particulièrement dans les domaines où le secteur privé dispose de compétences essentielles ;
ii. Renforcer la capacité de bonne gouvernance et de transparence pour gagner la confiance de partenaires au développement ;
iii. Renforcer les mécanismes existants et mettre place, le cas échéant, de nouveaux mécanismes plus efficaces pour la lutte contre la corruption et la fraude ;
iv. L'Union africaine devrait coordonner l'élaboration d'un plan d'action africain pour les partenariats secteur public-secteur privé ; et
v. Le secteur public et le secteur privé devraient collaborer dans la mise en œuvre de l'Agenda de l'Afrique au sein de l'OMC et dans le cadre des négociations des APE avec l'UE

Secteur Privé

i Prendre l'initiative de former et d'initier des partenariats secteur public-secteur privé et dialoguer avec le gouvernement, la société civile et les organisations communautaires ;

ii Promouvoir le partage des idées et de la connaissance, la compréhension et les meilleures pratiques pour s'engager dans les partenariats et de les reproduire à travers le continent.

iii. Créer un réseau du secteur privé africain pour le partage des expériences entre les acteurs économiques.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Council of Ministers & Executive Council Collection

2008

Rapport du Forum Africain du Secteur Privé en Afrique Addis-Abeba (éthiopie) 22-23 Janvier 2008

Union Africaine

Union Africaine

http://archives.au.int/handle/123456789/3095

Downloaded from African Union Common Repository